

## OFFRE D'EMPLOI – AVIS DE POSTE VACANT - AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

### Technicien ou technicienne en prévention des incendies

La Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche **d'une personne** pour occuper un poste de technicien ou technicienne en prévention des incendies, régulier à temps partiel.

#### **Description sommaire du poste**

Sous l'autorité du directeur de la sécurité incendie et de la sécurité publique, le technicien ou la technicienne en prévention des incendies assure l'application de la réglementation municipale pour la prévention des incendies, procède à des inspections systématiques dans les domaines résidentiel, public, commercial et industriel. Il participe aux programmes d'éducation du public. Il voit à la réalisation de certains programmes de prévention du service et de l'ensemble des activités reliées aux mesures préventives en relation avec la mission, les valeurs, les enjeux et les orientations du Service des incendies.

#### **Tâches et responsabilités**

- Appliquer la réglementation municipale en matière de prévention des incendies.
- Effectuer des inspections techniques et détaillées des bâtiments afin de vérifier la conformité aux diverses lois, codes, normes, règlements et autres, en matière de sécurité et de prévention des incendies, selon les priorités établies par son supérieur.
- Procéder à l'inspection périodique des bâtiments selon la classification des risques d'incendie.
- Gérer ses dossiers selon l'analyse des incidents effectuée par son supérieur.
- Effectuer des inspections particulières reliées à l'entreposage des matières dangereuses en milieu industriel, commercial et autres.
- Évaluer des plans de mesure d'urgence, des plans de sécurité incendie et des plans d'évacuation, tel que requis par le règlement de prévention des incendies.
- Émettre des avis en vue d'éliminer ou de corriger les risques d'incendie et en assurer le suivi.
- Rédiger des rapports d'inspection après chaque visite et tenir à jour des dossiers pour ces établissements.
- Recevoir les citoyens et leur fournir des renseignements sur la réglementation en matière de prévention des incendies.
- Prendre connaissance des plaintes reçues de citoyens, procéder aux inspections et déterminer les moyens nécessaires pour corriger les problèmes.

#### **Sur demande du supérieur :**

- Rédiger un rapport hebdomadaire et mensuel sur la conduite de ses activités.
- Émettre des constats d'infraction relativement à la violation des règlements sur la prévention des incendies.
- Procéder à l'élaboration et au suivi de dossiers en dérogation afin de rédiger des constats d'infraction et en informer le Service du greffe qui complète le travail.

## **Information au public**

- Voir à la réalisation de programmes de formation et d'éducation du public relatifs à la prévention des incendies.
- Conseiller les responsables des bâtiments institutionnels, commerciaux et industriels sur le fonctionnement et la manipulation des systèmes de protection incendie des bâtiments.
- Conseiller le personnel des édifices commerciaux ou publics sur le fonctionnement et l'entretien des extincteurs portatifs.
- Informer les responsables et les usagers des particularités de leur plan de sécurité incendie.
- Sensibiliser et voir à l'éducation du public quant à la prévention des incendies par le biais de visites de garderies, de résidences de personnes âgées ou en perte d'autonomie.
- Informer et sensibiliser le grand public en matière de prévention des incendies lors de certains événements tels que : tenue de kiosques d'information, campagnes de financement et autres activités.

## **Divers**

- Faire l'étude de nouveaux projets de construction et émettre des recommandations ou exigences en matière de sécurité incendie, en collaboration avec le Service de l'urbanisme.
- Participer à la rédaction de communiqués et de textes d'information ainsi qu'à l'élaboration du programme de prévention.
- Participer à l'élaboration de statistiques des activités du Service en prévention des incendies.
- Maintenir à jour ses connaissances de toute réglementation pertinente à sa fonction.
- Formuler toute recommandation relative aux activités de la division prévention

## **Qualifications et exigences**

- Être titulaire d'un DEC ou d'une AEC en prévention des incendies.
- Détenir une année d'expérience dans le domaine.
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide.
- Maîtriser l'informatique soit les logiciels Microsoft Office.
- Démontrer les habiletés et les qualités suivantes : autonomie, travail d'équipe, respect et rigueur, éthique et transparence, communication verbale et écrite efficace en français
- Une connaissance de l'anglais parlé serait un atout.
- Être disponible pour travailler occasionnellement en soirée ou les fins de semaine.

## **Conditions de travail**

- Poste régulier à temps partiel de la catégorie des cols blancs.
- Horaire de travail : 8h à 16h par semaine, sur horaire variable.
- Rémunération : Salaire horaire de 30,91 \$ à 36,80 \$, selon la classe 9 de la convention collective en vigueur.
- Lieu de travail : Caserne 58.
- Entrée en fonction : 5 janvier 2026.

### **Date limite de dépôt de candidature**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant le **mardi 16 décembre 2025, 23 h 59**, à l'adresse suivante :  
<https://www.muniles.ca/affaires-municipales/autresliens/offres-demplois/>

**Vous avez envie de travailler au centre de l'action? C'est le moment de joindre notre équipe!**